

Attractivité des métiers en coopératives

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture et La Coopération Agricole renouvellent leur convention de partenariat

Afin d'attirer de nouveaux talents salariés dans ses entreprises et d'encourager le renouvellement des générations d'agriculteurs, La Coopération Agricole et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture (DGER) conviennent de renforcer leur synergie d'actions tant sur le volet formation que sur l'attractivité du secteur. C'est l'objet d'une nouvelle convention cadre de partenariat signée le 1er mars au SIA par Benoit Bonaimé, directeur général de la DGER et Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.

L'agriculture française se trouve face à plusieurs défis: renouveler les générations d'agriculteurs, attirer des talents dans les entreprises du secteur et bénéficier des nouvelles compétences exigées par les nouveaux besoins sociétaux, économiques et environnementaux. Il est par conséquent nécessaire :

- d'accompagner la transformation des modes de productions,
- de faire évoluer les pratiques,
- de renforcer l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires et l'adéquation des formations aux besoins de ces acteurs.

D'une manière concomitante, la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue a redessiné le paysage de la formation en accordant une place prépondérante aux branches professionnelles appelées à définir leurs attentes en termes de compétences professionnelles et de besoins. Cette souplesse se traduit par des interventions plus directes des branches qu'il est nécessaire de préciser.

De leur côté les coopératives ont l'ambition de faire évoluer leur modèle agricole et agroalimentaire en répondant au quotidien au changement climatique, au besoin de protection de l'environnement et aux attentes de la société, tout en proposant des produits sûrs et de qualité pour satisfaire aux demandes de tous les marchés.

C'est dans ce cadre que prend place cette nouvelle convention DGER/LCA qui vise à organiser, faciliter et renforcer les collaborations :

- au niveau national entre les services de la DGER et de La Coopération Agricole,
- au niveau régional entre les services des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les fédérations régionales de La Coopération Agricole,
- au niveau local entre les établissements d'enseignement agricole publics et privés et les coopératives.

Les collaborations et coopérations ciblent notamment les axes de travail suivants :

- mieux faire connaître auprès des apprenants la réalité de l'action des coopératives sur le territoire national en mettant en évidence le rôle des agriculteurs dans la gouvernance de ces outils collectifs au service de leurs adhérents,
- accompagner les jeunes et les entreprises dans leurs besoins respectifs d'insertion et de recrutement.

« Nous nous réjouissons du renouvellement de cette convention en parfaite concordance avec notre préoccupation constante de mieux informer les jeunes générations des réalités de nos métiers et des opportunités d'épanouissement personnels qu'ils offrent. Choisir un parcours professionnel en coopératives, des entreprises qui inscrivent leur action dans la durée, c'est donner plus de sens à son engagement professionnel » explique **Dominique Chargé président de La Coopération Agricole.**



Contacts presse

Denis Le Chatelier – 06 09 93 31 23
dlechatelier@gmail.com

Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94
guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Syril Giorgioni - 06 74 55 35 49
syrl.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 100

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 11 510 CUMA

88

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

190 000

salariés (filiales incluses)

Plus de **3/4**

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
français

93 %

des entreprises coopératives
sont des PME ou TPE

